



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 10

Contre : 1

Abstentions :

Ne prend pas part au vote : 2

Date de convocation : 27/03/2025



Présenté par Le (1),
A Athies, le 03/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Non Renseigné (2), réunie en session ordinaire
A Athies, le 03/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Non Renseigné (2),(3),

ANTHONY LENGLET	
BERNARD DURAND	
CAROLINE LEFEBVRE	
CHRISTINE VALLEZ	
CLAUDE CAUET	
CLOTILDE LESAIN	
CORINNE LEFRANC	
DOMINIQUE KOLACZYK	
GAETAN AMEELE	
GUILLAUME LEFEBVRE	
KATARINA LESOING	
LAURENT CARTIGNY	
MAXIME GOUBET	
MELANIE PAWLAK	
PASCAL BINET	

Certifié exécutoire par Le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/03/2025, et de la publication le

A Athies, le 03/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Lors du vote du compte administratif

Nombre de membres en exercice	<input checked="" type="checkbox"/> 15	Contre	<input type="checkbox"/> 1	Pour	<input checked="" type="checkbox"/> 14
Nombre de membres présents	<input checked="" type="checkbox"/> 12				
Nombre de suffrages exprimés	<input checked="" type="checkbox"/> 13				
Votes	Voix pour		Voix contre		

ATHIES
 DELIBERATION
 N° 2025-016 DU 03 AVRIL 2025
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats

Nombre de membres en exercice	<input checked="" type="checkbox"/> 15	Contre	<input type="checkbox"/> 1	Pour	<input checked="" type="checkbox"/> 14
Nombre de membres présents	<input checked="" type="checkbox"/> 12				
Nombre de suffrages exprimés	<input checked="" type="checkbox"/> 13				
Votes	Voix pour		Voix contre		

Date de la convocation
 Séance du à 18 heures 30

Le 03 avril 2025 réuni sous la présidence (1) de Mme Pascale BINET, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Mme Mélanie PAWLAK, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	1 946 246,70 €	1 946 246,70 €	0,00 €	10 280,42 €	0,00 €	1 956 527,12 €
Part affectée à investiss	425 255,69 €	425 255,69 €				425 255,69 €
Opérations de l'exercice	1 073 515,34 €	1 358 447,16 €	483 544,80 €	564 934,44 €	1 557 060,14 €	1 923 381,60 €
Totaux	1 073 515,34 €	2 879 438,17 €	483 544,80 €	575 214,86 €	1 557 060,14 €	3 454 653,03 €
Résultat de clôture		1 805 922,83 €		91 670,06 €		1 897 592,89 €
Besoin de financement	au compte 001 (déficit d'investissement reporté)					
Excédent de financement	au compte 001 (excédent d'investissement reporté)					
Restes à réaliser DEPENSES	1 342 046,85 €					
Restes à réaliser RECETTES	1 250 376,79 €					
Besoin total de financement	1 250 376,79 €					
Excédent total de financement	555 546,04 €					

- 2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs et constate l'exactitude de leur conversion en euros,
- 5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

au compte 1068 (recette d'investissement)
 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations MM.....

Pour expédition conforme,
 Le Président (lors du vote du compte administratif),



Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

(Handwritten signature)

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle le compte administratif et il ne doit participer au vote.